



de fournisseurs ou de fournisseurs potentiels, le paiement de transport aérien ou de voyages, ni les invitations à des événements sportifs, des spectacles culturels ou autres formes de divertissement.

Comment les Règles des cadeaux pour les fonctions d'achat s'appliquent aux pratiques commerciales normalisées entre les fournisseurs et les acheteurs ?

- Les repas d'affaires ne sont pas interdits par cette Politique, tant que les dépenses engagées sont raisonnables et non somptueuses. Pour développer et maintenir un